## Récupérer un dossier à la demande d'un usager





De quoi s'agit-il? \_

Cette fonctionnalité permet à un professionnel de récupérer la responsabilité d'un dossier médico-social créé par le particulier ou son aidant. Grâce à celle-ci, il pourra mettre à jour les données d'un dossier existant et éviter ainsi la création de doublons de dossiers dans ViaTrajectoire.

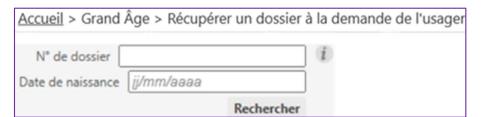
Récupérer un dossier Grand Âge existant afin de le compléter.

Cette fiche est destinée à tous les utilisateurs disposant d'un compte professionnel sur ViaTrajectoire ayant des habilitations de création et de gestion de dossier Grand Âge.

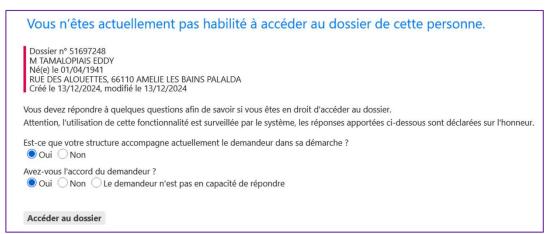
1. Récupérer un dossier Grand Âge



2. Renseigner le numéro de dossier et la date de naissance de l'usager

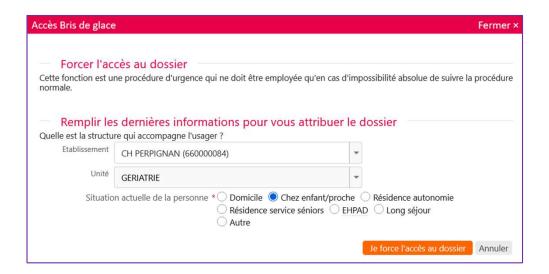


3. Répondre aux questions afin de pouvoir accéder au dossier

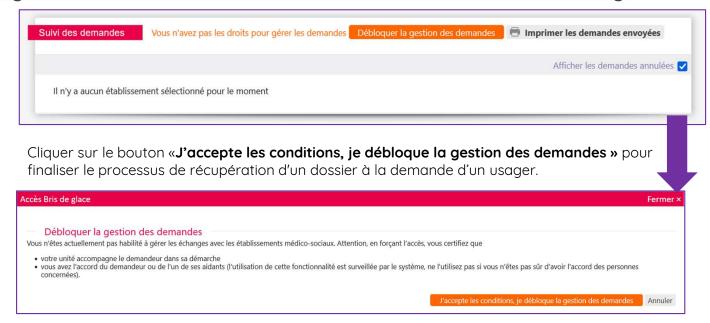


## 4. Remplir les informations pour vous attribuer le dossier et cliquer sur « Je force l'accès au dossier

Accès Bris glace : Cette fonction est une procédure d'urgence qui ne doit être employée qu'en cas d'impossibilité absolue de suivre la procédure normale.



5. <u>Débloquer la gestion des demandes en cliquant sur le bouton « Débloquer la gestion des demandes » afin d'accéder au suivi du dossier Grand Âge</u>



## Besoin de plus d'informations



En cas de problème sur votre compte ou vos habilitations, rapprochez-vous du référent structure de votre établissement.

Sur notre site Internet, vous trouverez une mine d'informations dans votre Espace Utilisateurs ViaTrajectoire : fiches pratiques détaillées, webinaires, témoignages...

## Cliquez ici!



En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 - assistance@esante-occitanie.fr

Contactez-nous si besoin d'un accompagnement spécifique : viatrajectoire@esante-occitanie.fr